SI•EN Fen UNSA

L'inspection

Réalités et Prospective

Syndicat de l'Inspection de l'Education Nationale

Bulletin mensuel n° 44
11 février 1998

Hors classe : épilogue de la CAPN

Consultation nationale sur l'action syndicale

Le sommaire complet est en page 3

L'inspection n° 44
Directeur de la publication :
Michel LE BOHEC
Maquette : **Daniel GAUCHON**
Commission paritaire : **3 323 D73 S**
ISSN : **1251-2028**
Imprimerie et photocomposition :
FEN
Publicité : **ARIANE SPONSOREGIE**
Olga Diaz : 01 41 08 01 01
Le prix du numéro est compris dans la cotisation syndicale. Pour les personnes extérieures au secteur de syndicalisation couvert par le SIEN, le prix du numéro est de 50 F, l'abonnement annuel de 400 F.
SI.EN - Fen
23 Rue Lalande - 75014 PARIS
Tél : 01 43 22 68 19

Editorial

Neuf mois après...

Dès l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité, les ministres de l'éducation ont engagé des consultations auxquelles ont été conviés les acteurs et les partenaires du système éducatif. Ce souci d'une réflexion approfondie précédant la mise en oeuvre de réformes est légitimé par l'enjeu majeur que constitue la formation des jeunes dans ses multiples composantes : cognitive, sociale, éducative...

Plusieurs personnalités ont été sollicitées pour conduire des missions, animer des consultations, ouvrir des chantiers de réflexion, afin de déboucher sur des propositions visant à améliorer la formation des élèves et des étudiants dans les filières générales comme dans les filières technologiques et professionnelles.

Neuf mois, à l'échelle humaine c'est le temps de la gestation... Nous attendons maintenant autre chose que des mots. C'est en effet par ses actes que nous évaluerons la pertinence de la réflexion ébauchée à la sortie des urnes.

L'évolution du système éducatif dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une meilleure justice sociale est ce que nous attendons. Les nécessaires réformes seront plus ou moins bien accueillies, plus ou moins bien acceptées, mais il nous faut aujourd'hui y voir clair, disposer d'un authentique projet pour l'école de la République. Le plus insupportable serait que la montagne accouchât d'une souris.

Situés à l'interface entre le terrain et les concepteurs des réformes, nous aurons un rôle fondamental à jouer. Il faut maintenant que nos missions soient clairement définies et que notre position soit enfin reconnue à sa juste valeur. Nous n'avons pas été particulièrement bien traités au cours de ces neuf mois : gestion opaque du corps et des promotions, missions nouvelles sans concertation préalable ni suivi satisfaisant, moyens de fonctionner inadaptés... Dans cette situation les débats byzantins sur la sémantique des ministres sont vécus au mieux comme des enfantillages et au pire comme des provocations.

Malgré cela, nous adhérons encore sans réserve à l'idéal de justice et d'équité qui doit animer notre école. Mais il nous faut un signe, un signe fort, clair, indiscutable, pour retrouver l'enthousiasme sans lequel notre métier perdrait son sens. Neuf mois sont passés, ce signe attendu ne peut plus tarder. Tenons nous prêts à applaudir... ou à agir !

Michel Le BOHEC
le 7 février 1998

AGENDA

5 janvier
* FEN / Exécutif fédéral national (M. LE BOHEC)

6 janvier
* Syndicat des Enseignants - Déjeuner de travail. J.-L. BIOT / M. LE BOHEC - M. - P. COLLET - P. ROUMAGNAC
* FEN / Réunion de travail préparatoire au Congrès de l'Internationale de l'Education (M. LE BOHEC)
* Réunion de la section académique de ROUEN (J. BILAK - J.-Cl. QUEMIN)

10 janvier
* Réunion de la section académique de NICE (M. LEVEQUE)

14 janvier
* FEN / Commission "Formation continue" (M.-P. COLLET)

15 janvier
* M.E.N. / Audience auprès de M. Jacques PERRIN, conseiller technique de S. ROYAL.(M.-P. COLLET - R. HASIAK)

20 - 21 janvier
Bureau fédéral national (M. LE BOHEC)

21 janvier
* Audience auprès de Mme G. BECQUELIN, Doyen de l'Inspection Générale (M. LE BOHEC - M.-P. COLLET - Cl. ETIENNE - R. HASIAK - J.Cl. QUEMIN)
* SI.EN - FEN / Groupe de travail " Retraités " (G. SANTARELLI - M. CRUCHET - C. DURAND - M. GOUTALLIER - P. LARRIEU - M. et P. RYCKBOSCH).

26 janvier
* Groupe de travail " Historique du Syndicat " (M. CRUCHET)

27 janvier
* Rencontre A & I (Administration & Intendance) / SI.EN - FEN (M. LE BOHEC - M.- P. COLLET - R. HASIAK)
* Réunion de la section académique de LIMOGES (P. ROUMAGNAC)

28 janvier
* Réunion des commissions de secteur
* Rencontre avec la Fédération nationale des Centres musicaux ruraux (P. ROUMAGNAC)

29 - 30 janvier
BUREAU NATIONAL

30 janvier
* MEN / Audience MM. FOURNIER & SALINES / Cabinet du Ministre (Michel LE BOHEC - M.-P. COLLET - Patrick ROUMAGNAC - R. HASIAK)
* Observatoire de la Sécurité/ Séance plénière (P. ROUMAGNAC)

Absentéisme

La note du 12/1/98 de M. Soubeyran, directeur du cabinet de Claude Allègre, à l'attention de l'Inspection Générale et relative à l'absentéisme dans les établissements secondaires, appelle les observations suivantes de la part du SI.EN-FEN :

* Cette enquête, menée dans la confidentialité, peut être ressentie par nos collègues chefs d'établissement et par les enseignants comme une enquête policière; elle ne pourrait conduire qu'à créer un climat de suspicion préjudiciable au bon fonctionnement du service.

* Il nous paraît normal que l'administration de l'Education Nationale dispose des éléments chiffrés relatifs aux absences des enseignants. Il est dans les missions des chefs d'établissement et des IPR-IA AVS de fournir ces informations. De ce fait nous ne saurions nous substituer à ces collègues.

Le SI.EN-FEN appelle donc l'ensemble des collègues (IPR-IA - hors AVS - et IEN-ET) à ne pas participer, dans les conditions actuelles, à cette mission d'enquête.

Michel LE BOHEC

Concours IPR-IA 98

Arrêté du 15 décembre 1997 fixant le nombre de postes offerts au concours de recrutement d'inspecteurs pédagogiques régionaux - inspecteurs d'académie au titre de l'année 1998
(Journal Officiel du 21 janvier 1998)

Le nombre d'emplois offerts au concours est fixé à 57, répartis selon les spécialités suivantes :

Arts plastiques : 1
Education musicale : 2
Histoire-géographie : 5
Sciences économiques et sociales : 2
Sciences physiques : 5
Education physique et sportive : 4
Etablissements et vie scolaire : 5
Sciences de la vie et de la Terre : 4
Sciences et techniques industrielles : 7
Economie et Gestion : 4
Espagnol : 1
Lettres : 4
Philosophie : 2
Portugais : 1
Allemand : 1
Anglais : 4
Mathématiques : 5

Notre collègue **Albert VANUXEM** nous a quittés.

Nous venons d'apprendre qu'Albert est décédé à l'âge de 50 ans des suites d'une maladie qui l'avait contraint à suspendre ses activités en septembre 97.

Admis au concours en 1985, il avait effectué son stage à Armentières avant d'être nommé à Boulogne.

Curieux monde où malgré le développement fulgurant des technologies de la communication, il faut attendre trois ou quatre semaines pour apprendre par hasard qu'un collègue disparaît !

Nous présentons nos condoléances attristées à sa famille et à ses amis.

P. Frackowiak (R.D. SI.EN / Nord)

Nous avons appris avec tristesse la disparition, à l'âge de 59 ans, de **Monique DE LA LOSA** I.E.N. Sciences et techniques industrielles de l'académie de RENNES.

Nous nous associons au deuil des collègues et de tous ses amis.

Billet d'humeur

Langue à la une

La langue est décidément au cœur de tous les débats et de toutes les polémiques. Il ne s'agit pas évidemment des prouesses supposées de celle du Président d'une des grandes puissances de cette planète mais de celle dont le pluriel fait la une ce mois-ci d'un magazine spécialisé dans les questions d'éducation.

Enjeu politique, social, économique, parfois même éducatif... la langue est mise à toutes les sauces et on peut se demander si elle n'est pas parfois un peu surchargée...

La maîtrise de la langue française est l'un des objectifs essentiels de l'Ecole primaire : cette priorité, qui est réaffirmée régulièrement tant sous la forme d'instructions spécifiques que par la place qui lui est consacrée dans les programmes officiels, s'impose en principe à tous.

Les raisons de cette primauté sont clairement définies : moyen d'accès à la connaissance, outil de construction d'une identité culturelle nationale, facteur d'intégration par excellence, clé pour une éducation citoyenne...

L'apprentissage des langues étrangères à l'Ecole élémentaire est devenu un axe important de la politique éducative : introduit d'abord au niveau du CM1 et confié à des spécialistes, cet enseignement est désormais assuré par tous les enseignants, mais uniquement sur la base du volontariat...

Les objectifs de ce développement sont évidents : nécessité d'améliorer un dispositif jugé inefficace dans le second degré, marquer plus fortement l'engagement européen de la France, éveiller l'intérêt des enfants à d'autres cultures dans un esprit d'échange et d'ouverture sur le monde...

L'enseignement des langues et cultures d'origine est le symbole d'une coopération affirmée avec les pays de l'immigration : bien qu'il soit assuré par des enseignants des pays concernés, il se doit d'être le plus possible intégré à l'action éducative des écoles dans lesquelles il est dispensé pour répondre aux besoins exprimés par les familles.

Il s'agit tout à la fois de garder un contact avec la culture de son pays d'origine et de préparer un éventuel retour, même si celui-ci apparaît souvent illusoire.

L'initiation aux langues régionales dès l'Ecole maternelle est également considérée par certains comme une priorité telle que le modèle revendiqué est celui du bilinguisme, c'est-à-dire d'un enseignement à parité horaire entre le français et la langue régionale, en fonction de la demande des parents...

Les arguments présentés portent aussi bien sur la nécessité de sauvegarder un patrimoine linguistique plus ou moins vivant que sur les vertus supposées d'un apprentissage précoce qui serait un facteur essentiel de réussite scolaire...

A vouloir faire langue de tout bois, ne risque-t-on pas de pratiquer la langue de bois ? Toutes ces priorités linguistiques sont-elles vraiment compatibles entre elles et l'Ecole peut -elle les développer simultanément avec la même qualité en prenant en compte aussi bien les exigences nationales, le choix des parents, le volontariat des enseignants et les pressions des lobbies de tous poils ?

Et l'enfant, ne risque-t-il pas d'y perdre son latin...?

Andromède

Sommaire

Agenda	page 2
Absentéisme	page 2
Concours IPR-IA 98	page 2
Nécrologie	page 2
Billet d'humeur	page 3
Consultation nationale	page 3
CAPN du 28/11/97	pages 4 - 5
Listes d'aptitude IPR-IA	page 6
Commission de secteur ET	page 7
Le saviez-vous ?	page 7
Retraités : la lutte continue	page 7
Négociations Fonction publique	page 8

Consultation nationale sur les modalités d'action syndicale

Au début du mois de janvier, nous avons décidé la levée du mot d'ordre de blocage des comités locaux d'éducation. Cette décision s'inscrivait alors dans une logique d'ouverture de négociations et répondait aussi à la concrétisation d'un engagement - pris certes par l'équipe ministérielle précédente - que nous avions négocié pour l'extension du passage dans le corps des IPR-IA : pour la première fois des IEN sont devenus IPR-IA tout en restant sur leur poste, ce qui est un pas significatif vers le corps unique même si nous ne sommes pas pleinement satisfaits des modalités de cette opération.

Pour autant, les échéances qui s'annoncent seront décisives et notre vigilance doit nous conduire à nous préparer à toutes les éventualités. Nos interlocuteurs savent que nos attentes sont fortes tant du fait de l'injustice dont nous sommes victimes actuellement que par rapport à la nécessaire redéfinition de nos missions. Ils ne doivent avoir aucun doute sur notre capacité à réagir si des propositions tardaient à venir ou si elles ne répondaient pas à nos demandes.

Il nous faut donc envisager des modalités d'action adaptées aux enjeux de la situation : pour cela le Bureau National invite tous les collègues à participer à la consultation qui sera organisée par les responsables locaux.

Michel LE BOHEC

Epilogue de la CAPN du 28 novembre 1997

Nous venons (le 30 janvier) de prendre connaissance du tableau d'avancement à la hors-classe 1998. Ce tableau ne peut nous satisfaire entièrement car des collègues nés en 40 et avant n'y figurent pas. Parmi eux, 6 sont nés en 1939 et 16 en 1940. Certains d'entre eux, sans avoir démérité (notés 20 sur 20) sont classés en bas des tableaux académiques ; cette situation est intolérable !

Le SI.EN- FEN va continuer à tout mettre en oeuvre pour que ces situations cessent : avec un pourcentage bien géré de 35 % pour le passage à la hors-classe, tout le monde devrait y terminer sa carrière (à condition que des collègues jeunes, n'ayant pas encore atteint le 9ème échelon en ayant peu d'ancienneté ne soient placés en tête des classements). Il est vrai que moins on a d'ancienneté, moins on a de chance de " démériter " !

Renée Hasiak

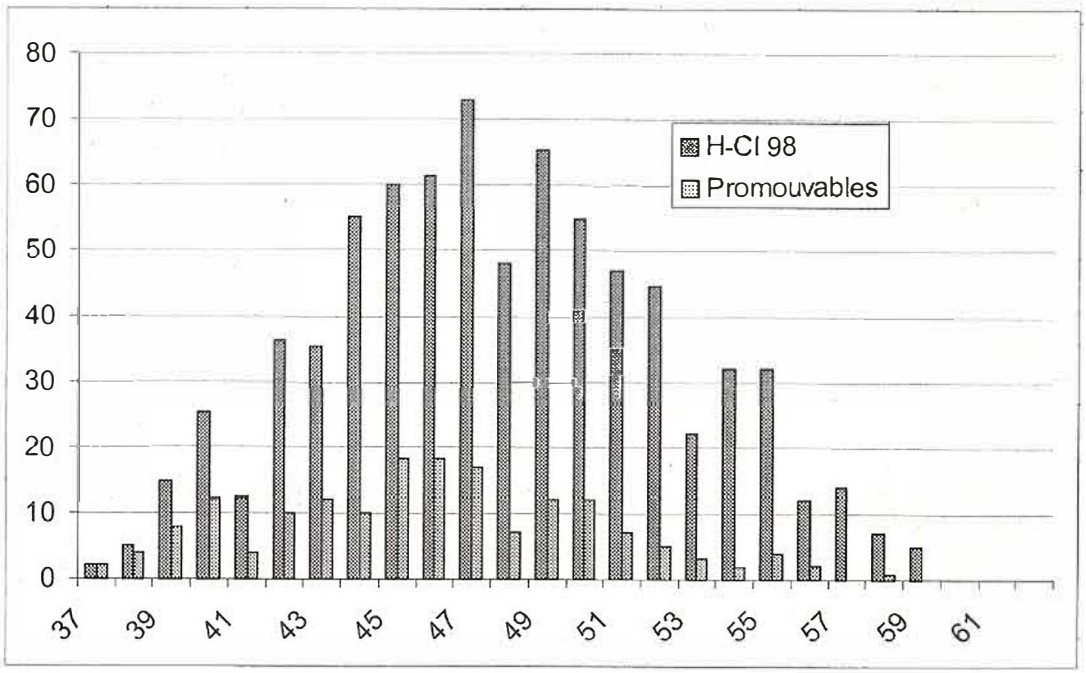

Répartition par année de naissance des collègues inscrits sur le tableau d'avancement à la hors-classe 98 (listes principale et complémentaire)

Liste principale

1	GUIOLET Brigitte	VERSAILLES	ET
2	MOSSE Alain	CRETEIL	1D
3	LAURENT Aloyse	NANCY-METZ	IO
4	COUSIN Yvon	LILLE	ET
5	LE FUR Daniel	RENNES	1D
6	DEMAGNY Jean-Pierre	LYON	1D
7	REUZE Emmanuel	NANTES	1D
8	LEY Marcel	AIX-MARSEILLE	1D
9	GAUDIN Jacques	TOULOUSE	ET
10	CRISTOFARI Yves	POITIERS	1D
11	ORSET André-Bernard	GRENOBLE	1D
12	SUBERVIELLE Daniel	BORDEAUX	1D
13	BERNEL Bernard	MONTPELLIER	ET
14	MERCIER Marie-Noëlle	PARIS	1D
15	BONVARLET Claude	REIMS	1D
16	VICET Jean-René	DIJON	1D
17	MONTBRAND Danièle	CAEN	1D
18	MAGONE Jualianita	ORLEANS-TOURS	IO
19	DUPUIS-COGENS Sylviane	ROUEN	1D
20	SCHWACH Bernard	STRASBOURG	1D
21	RICHARD Gilbert	AMIENS	1D
22	FOURNIER Antoine	CLERMONT-FD	1D
23	GRESSET Jean-Pierre	BESANCON	ET
24	AYMARD Caroline	Aff. étrang.	1D
25	PROST Alain	NICE	ET
26	LE GUENNEC Jean	LIMOGES	1D
27	VIVAREZ Guy	MARTINIQUE	IO
28	CHAMBRIAL Jean-Marc	REUNION	1D
29	VINCENT Jean-Jacques	Coopération	1D
30	GARNIER Pierre	GUADELOUPE	1D
31	LALLEMAND Jean-Paul	GUYANE	1D
32	BOSSUET Maryse	Adm. centr.	ET
33	HOUDAYER Jean-Pierre	MAYOTTE	1D
34	ROGER Raymond	VERSAILLES	1D
35	AUVERLOT Daniel	LILLE	1D
36	DE MEYER Gilles	CRETEIL	ET
37	TESSIER Christian	RENNES	ET
38	DAROLLES Henri	LYON	ET
39	HISIGER Raymond	NANCY-METZ	1D
40	GENESTAR Henri	NANTES	1D
41	HORY Jean-Louis	AIX-MARSEILLE	1D
42	LOWY Pierre	TOULOUSE	1D
43	MAILLARD Christian	POITIERS	1D
44	ZERMATTEN Jean-Camille	GRENOBLE	1D
45	BELIN Nadine	BORDEAUX	1D
46	MARTY Michel	MONTPELLIER	1D
47	LE MOEL Maryse	PARIS	ET
48	SUIRE Daniel	REIMS	1D
49	QUINTARD Bernard	DIJON	ET
50	MARCILLAUD Guy	CAEN	ET
51	MARTIN Yann	ORLEANS-TOURS	1D
52	SANNIER Jean	ROUEN	1D

53	ROLLET Bernard	STRASBOURG	1D
54	DRI Jean-Louis	AMIENS	1D
55	BAUDO Jacqueline	CLERMONT-FD	ET
56	DODANE Christine	BESANCON	1D
57	DESTRIBATS Liane	NICE	1D
58	LE MEUR Georges	MARTINIQUE	1D
59	CONVERSAT Michel	Coopération	1D
60	MORAIN Gaëtan	CORSE	ET
61	PELLETIER Denis	VERSAILLES	1D
62	GUYO Jean-François	LILLE	IO
63	DELORME Janine	CRETEIL	1D
64	NOEL Jeanine	RENNES	ET
65	MARTIN Alain	LYON	ET
66	TODINI Gabriel	NANCY-METZ	ET
67	RENAUDEAU Guy	NANTES	1D
68	WECK Georges	AIX-MARSEILLE	1D
69	CARAYON Jean-Pierre	TOULOUSE	1D
70	LENAS Jean-Pierre	POITIERS	ET
71	VERLUCCO Jean	GRENOBLE	1D
72	BRESSOLES Simon	BORDEAUX	ET
73	PAGANI Hélène	POITIERS	1D
74	GOARANT Marie-Françoise	PARIS	ET
75	LECART Daniel	REIMS	ET
76	BROYER Jacques	DIJON	1D
77	TRINQUET Paulette	CAEN	1D
78	ÉTIENNE Claude	CRETEIL	IO
79	HENAUT Alain	ROUEN	ET
80	BAUMERT Marie-Hélène	STRASBOURG	ET
81	BOUVET Chantal	AMIENS	1D
82	EYNAUDI Michel	AIX-MARSEILLE	ET
83	LAURENT-SEPPECHER V.	VERSAILLES	1D
84	GAGNEUIL Jean-Robert	LILLE	1D
85	OUZOULIAS Raymond	CRETEIL	1D
86	DUMONT Brigitte	RENNES	ET
87	DECHAUME Michel	LYON	ET
88	SIBILLE Michel	NANCY-METZ	1D
89	MORIN Philippe	NANTES	1D
90	MOZZI-RAVEL Annie	AIX-MARSEILLE	1D
91	COPIN Michel	TOULOUSE	1D
92	BLOND Gérard	GRENOBLE	1D
93	GAUDEFROY Gérard	BORDEAUX	1D
94	GIRODET Pascal	REIMS	ET
95	SEGARD André	LILLE	1D
96	GAUDELET Nicole	VERSAILLES	1D
97	VERBRUGGHE Marc	LILLE	ET
98	HERSE Bernard	CRETEIL	1D
99	LERAY Joëlle	RENNES	1D
100	AGUILERA Sabine	LYON	1D
101	KRATZ Jean-Claude	NANCY-METZ	1D
102	GOUPIL Michel	NANTES	1D
103	GUIBERT Annie	ORLEANS-TOURS	1D
104	RIVAL Gérard	MONTPELLIER	1D
105	HASIAK Renée	LILLE	ET
106	STROESSER Thiébaut	VERSAILLES	1D
107	LE SCOUARNEC François	VERSAILLES	1D

Liste complémentaire

108	DE LA LOSA Monique	RENNES	ET
109	PERRUCHOT Pierre-André	DIJON	ET
110	COUTURIER Pierre	LYON	IO
111	OTTAVIANI Claude	CRETEIL	ET
112	LEMAIRE Colette	LILLE	1D
113	HENRY Jean-Pierre	REIMS	ET
114	VERNAY Gilles	PARIS	ET
115	JUILLET Françoise	AIX-MARSEILLE	1D
116	FERENCZI Claudette	STRASBOURG	1D
117	ALEXANDRE Jean-Pierre	VERSAILLES	1D
118	FOURGOUS Claudine	CRETEIL	ET
119	LECLERQ Michel	LILLE	1D
120	AUDIC Daniel	NANTES	ET
121	REYMONDON Michel	AIX-MARSEILLE	IO
122	MONTARNAL Paulette	CLERMONT-FD	1D
123	CLEMENT René	ORLEANS-TOURS	ET
124	HALIMI Jackie	MONTPELLIER	1D
125	MAURIN Jean-Michel	NICE	1D
126	CHENILLE Marie-Hélène	VERSAILLES	IO
127	PONS Alain	STRASBOURG	1D
128	SAULOT Gilbert	ROUEN	1D
129	BERTRAND François	ORLEANS-TOURS	IO
130	VIEL Francis	TOULOUSE	1D
131	SAMZUN Thierry	BORDEAUX	1D
132	ALBANO Alain	CAEN	1D
133	AUDIN Jean-Claude	AMIENS	ET
134	COULON Thérèse	LYON	1D
135	SOITIN Patrick	NANCY-METZ	1D
136	BOURDREL Danièle	TOULOUSE	1D
137	LECORDIER Marthe	POITIERS	1D
138	HARDY Raymond	REIMS	1D
139	FERON Christian	RENNES	1D
140	KNAFF Colette	NANCY-METZ	1D
141	HOSTEIN Elisabeth	NANTES	ET
142	DUPUIS Thierry	POITIERS	ET
143	JULLIEN André	GRENOBLE	ET
144	CASTELLI Mario	BORDEAUX	1D
145	CARRIER JACOMIN Arlette	PARIS	1D
146	DE GUNTEN Bernard	MONTPELLIER	ET
147	CAMBOULIVES Aline	CRETEIL	1D
148	DURAND Bernard	LYON	1D
149	TASSARD Richard	PARIS	1D
150	BAUER Gérard	AIX-MARSEILLE	ET
151	BLANC Françoise	GRENOBLE	ET
152	JACOBUS Daniel	LILLE	1D
153	LECOMTE Yvette	RENNES	1D
154	CIRYCI Roger	TOULOUSE	ET
155	HORNEZ Alain	LILLE	1D
156	SOULAS Christian	LYON	1D
157	MELLIER Jean-Pierre	VERSAILLES	1D
158	HOUBRON Guy	LILLE	1D
159	GOTTEL Pierre	VERSAILLES	1D

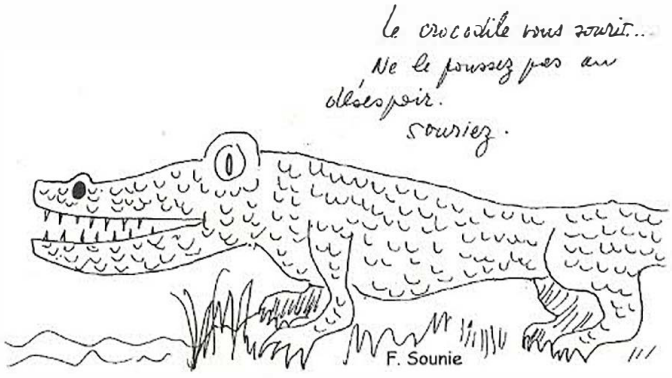

Listes d'aptitude IPR-IA

Répartition des candidats	1996	1997
Premier degré	229	259
Enseignement technique	69	83
Information et Orientation	16	22

Avis formulés par les Recteurs et les Inspecteurs Généraux

DISCIPLINES D'INSCRIPTION	NBRE DE DOSSIERS Complément 96	AVIS TF Recteur	AVIS TF Inspection Générale	AVIS TF R + IG	RETENUS AU TITRE de 96	NBRE DE DOSSIERS 97	AVIS TF Recteur	AVIS TF Inspection Générale	AVIS TF R + IG	RETENUS AU TITRE de 97
ANGLAIS	5	2	0	0	**0**	5	2	0	0	**0**
SVT	1	1	1	1	**1**	1	1	1	1	**0** (1 déjà retenu au titre de 96)
ECO GEST	11	2	2	1	**1**	13	3	2	1	**0**
EPS	1	1	1	1	**0**	1	1	1	1	**1**
HIST GEO	1	1	0	0	**0**	2	1	0	0	**0**
LETTRES	14	8	1	1	**0**	18	9	1	1	**1**
MATHS	8	1	4	1	**1**	8	1	4	1	**0** (1 déjà retenu au titre de 96)
PHILO	1	1	0	0	**0**	1	1	0	0	**0**
STI	30	17	7	5	**1**	36	18	7	5	**3**
AVS	237	122	83	79	**31**	269	143	98	94	**42**
SCIEN PHYS	5	1	0	0	**0**	6	2	1	1	**1**
TOTAUX	314	**157**	**99**	**89**	**35**	**360**	**182**	**115**	**105**	**48**

Les collègues ont été informés des avis formulés par les Recteurs et l'Inspection Générale. Il leur appartient de demander à leur hiérarchie les appréciations formulées et de nous faire part de leurs remarques.

Marie-Paule COLLET

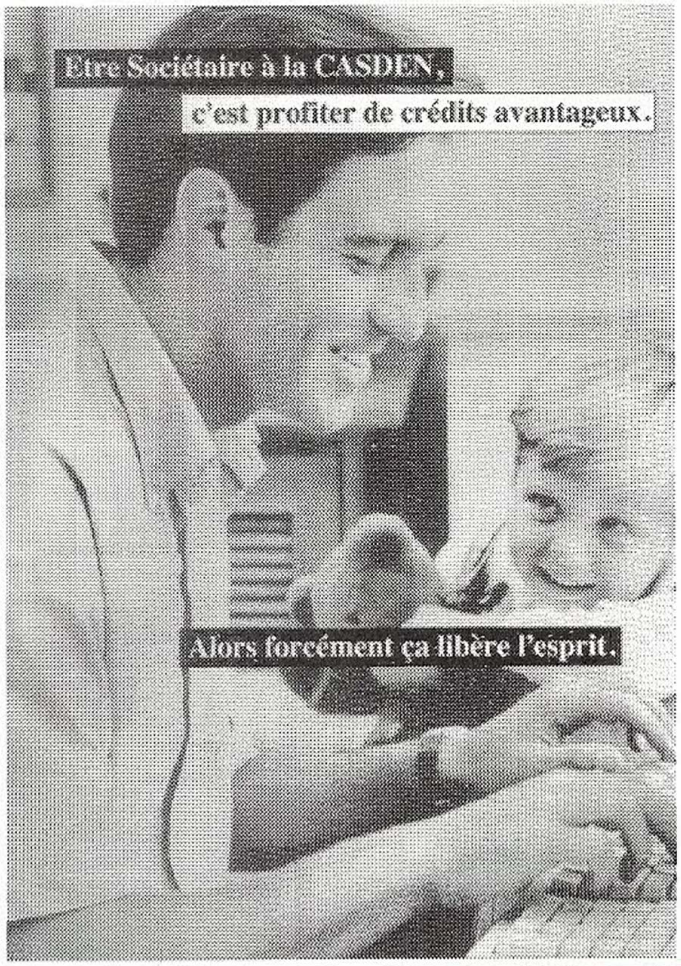

CASDEN Banque Populaire :
le nombre fait la force.

A la CASDEN, 800 000 Sociétaires trouvent qu'on a plus à gagner en se mettant ensemble…
C'est logique, toute contribution à cette force commune est source d'avantages personnels.

Être Sociétaire à la CASDEN, c'est participer à l'ambition d'une banque différente, destinée aux Personnels de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Prêts immobiliers, travaux, prêts consommation, prêts automobiles, Budgétudes, 1er Elan, IUFM, … être Sociétaire à la CASDEN, c'est profiter de crédits avantageux.
Alors forcément ça libère l'esprit.

CASDEN
Banque Populaire

Solidaire pour bien faire

3616 CASDENTEL (1.01 F/minute)

Vie syndicale

Commission de secteur

Enseignement technique et professionnel
Réunion du 28 janvier 1998

LISTE D'APTITUDE IPR-IA

Le SI.EN-FEN réuni en commission de secteur le 28 janvier 1998 dénonce avec force les modalités de passage par liste d'aptitude des IEN dans le corps des IPR-IA.

Il constate que le nombre d'IEN ET retenu au titre des années 96 et 97 fait apparaître un déficit de plus de dix postes.

Ce déficit est principalement dû au nombre insuffisant d'avis très favorables émis par l'Inspection Générale dans les domaines disciplinaires.

Le SI.EN-FEN demande que les avis soient notifiés et explicités par les Inspecteurs généraux et les Recteurs concernés.

Le SI.EN-FEN demande que la liste d'aptitude au titre de l'année 98 corrige cette injustice flagrante en réservant un quota représentatif et permettant le rattrapage de déficit des années 96 et 97.

Le SI.EN-FEN exige que des critères clairs et objectifs soient définis pour classer les candidats.

Les avis des Recteurs et des Inspecteurs généraux ne doivent pas être un préalable excluant l'examen de tous les dossiers de candidatures.

Le SI.EN-FEN rappelle que la liste d'aptitude devait permettre aux collègues de la hors-classe ayant atteint le dernier échelon une promotion de carrière conformément aux accords Durafour.

Marie-Paule COLLET

QUELS SAVOIRS ENSEIGNER DANS LES LYCEES ?

La délicate mission du dépouillement des questionnaires des enseignants portant sur les savoirs à enseigner dans les lycées vient d'incomber aux corps d'inspection.

Si dans un premier temps, on peut se féliciter de la reconnaissance de compétence qui est accordée aux inspecteurs, on peut toutefois s'interroger sur la manière dont les réponses doivent être analysées et synthétisées.

En effet, comment effectuer une analyse qualitative de ces questionnaires ? Comment dégager les idées fortes à partir d'un questionnement aussi diversifié et permettant une infinité de réponses ?

Comment peut-on matériellement traiter un ensemble d'informations aussi variées, portées sur des supports aussi différents (disquettes parfois illisibles, questionnaires, papier non identifiable, fichier internet etc...) sans équipement ni secrétariat mis à disposition ?

Comment respecter un calendrier aussi serré quand on doit répondre à des missions de plus en plus hétéroclites ?

Enfin et surtout, comment tirer des enseignements de questionnaires qui ne possèdent qu'une seule rubrique relative à l'ensemble des spécialités de l'enseignement technique et professionnel ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une enquête récente effectuée par Jean-Marc BOLINET, membre de la commission de secteur et pilote du groupe de travail «fonctionnement des corps d'inspection», fait ressortir que 12 académies sur les 25 de la France hexagonale ont un doyen ou un coordinateur ou un correspondant du groupe des IEN-ET.

Ce constat nous amène à préciser notre position syndicale sur le fonctionnement des corps d'inspection. Aussi, afin que le groupe de travail puisse faire des propositions lors du prochain conseil syndical, toute réflexion, toute contribution personnelle ou collective est à envoyer à Marie-Paule COLLET, secrétaire générale ad

Retraités

La lutte continue

J'avais, dans le compte rendu de l'audience chez la ministre déléguée, chargée de l'Enseignement scolaire, paru dans l'avant-dernier bulletin, tracé quelques perspectives d'action pour l'année en cours.

La négociation, qui vient de se terminer, entre le ministre de la Fonction publique et les fédérations de fonctionnaires, n'apporte aucune réponse à nos problèmes spécifiques.

Il semblerait que l'injustice dont nous sommes victimes, tant les actifs payés à l'indice 731 que les retraités dont la pension est liquidée à cet indice, alors que les enseignants ont vu cet indice élevé à 738, soit en cours d'examen : comment pourrait-il en être autrement ? Et le problème qui se posera, quand la décision interviendra, sera celui du rappel pour que la mesure prenne effet à la même date que pour les enseignants.

Depuis décembre et, plus encore, depuis la parution - tardive - du bulletin n°42, j'ai reçu divers courriers, échangé plusieurs communications téléphoniques, eu quelques conversations directes avec un certain nombre de retraités. Tous m'ont fait part de leur accord.

J'ai proposé au Bureau National qui s'est réuni les 29 et 30 janvier les deux actions suivantes :

- Rencontre immédiate et, en toute hypothèse, avant les élections régionales et cantonales, des parlementaires, députés et sénateurs, du département. Il faut donc que chaque retraité se mobilise et, en accord avec le Responsable départemental et avec lui partout où cela sera possible, demande à être reçu pour expliquer aux élus de la nation de quelle injustice actifs et retraités sont victimes.

- Dès que nous serons en possession des réponses de la ministre, réponses promises pour le mois de mars, et dans la mesure où ces réponses ne nous donneraient pas satisfaction, intervention auprès du Premier ministre avec demande d'audience (comme cela a été fait auprès de l'Elysée il y a deux ans).

Faut-il envisager une nouvelle lettre - différente de la précédente - de pétition ? C'est à vous le dire, de nous le faire connaître.

Le Bureau National a approuvé ces propositions, le point étant fait, si la ministre nous a reçus avant, lors du B.N. des 17 et 18 mars.

La lutte continue et je compte sur chacun d'entre vous pour aider le Bureau National de notre Syndicat à la mener.

Le 31 janvier 1998
Michel CRUCHET
Elu retraité
au Bureau National

Projet d'accord définitif dans la fonction publique

Quatre priorités ont été prises en compte, lors des négociations entre les fédérations de fonctionnaires et le ministère, les 28 et 29 janvier.

1° - Le maintien du pouvoir d'achat en niveau en 1998 et 1999 ;

2° - la prise en compte du passif depuis 1996 ;

3° - la priorité aux bas salaires ;

4° - l'engagement d'une ouverture vers des négociations sur la réduction du temps de travail à 35 heures dans l'objectif d'en faire un levier pour la création d'emplois.

Mesures générales

La valeur du point indiciaire sera augmentée de 2,6% sur 1998-1999

0,8% au 1/04/1998
0,5% au 1/11/1998
0,5% au 1/04/1999
0,8% au 1/12/1999

Rattrapage depuis 1996 :2 points d'indice uniformes seront ajoutés sur l'ensemble de la grille (1 point au 1/01/1999 et 1 point au 1/12/1999)

Priorité aux bas salaires

Des mesures interviendront pour relever les traitements indiciaires de la zone SMIC par des augmentations indiciaires variables selon les échelons des premières échelles.

Autres mesures

a) favorables à l'emploi

- temps de travail : un paragraphe fait référence aux 35 heures et à son adaptation à la Fonction publique ;
- le congé de fin d'activité est reconduit pour 1999 avec quelques aménagements ;
- un groupe de travail étudiera l'orientation des dispositifs CPA - CFA.

b) mesures sociales :

- les crédits d'action sociale interministérielle sont reconduits pour 1999 ;
- des groupes de travail seront organisés sur les frais de déplacement et la situation des pensions d'invalidité.

Face à ces propositions, 5 fédérations : l'UNSA, la CFDT, F.O., la CFTC, la CGC ont porté une appréciation positive et vont saisir leurs mandants.

La CGT et la FSU, dès le départ, ont décidé de ne pas s'inscrire dans la négociation par l'exigence de mesures hors de portée (40 points pour tous, + 5%).

La délégation de l'UNSA, dont fait partie notre fédération, constate qu'un geste significatif a été fait pour maintenir notre pouvoir d'achat et créer des embauches dans les fonctions publiques par le biais du dispositif du C.F.A. et du champ de négociation des 35 heures.

MDI
DE LA PS AU CM 2, DES COLLECTIONS QUI DONNENT ENVIE DE LIRE
Le Renard de Montange
DÉCOUVRES
Coin Lecture
Plaisir de lire Envie d'écrire
À RETOURNER AUX EDITIONS MDI – 75685 PARIS CEDEX 14
IEN
ADRESSE DE LIVRAISON
DÉSIGNATION ARTICLE | CODE ARTICLE | QUANTITÉ | PRIX UNITAIRE
0 5 0 9 3 3 | 1 | gratuit
Catalogue MDI Ecoles 97 – 98